

ABONNEMENT.

Saumur.
En an. . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 9
Poste:
En an. . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 30 c.
Réclames, — . . . . . 30
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ces derniers cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 18 JUIN

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Électeurs, préparez-vous!
Dans quelques mois, peut-être même dans quelques semaines, va s'engager la lutte suprême dont l'issue sera le salut ou la ruine définitive de notre pays.

Électeurs, vous tenez dans vos mains le sort de la France.
C'est à vous de décider si elle doit vivre ou périr.

Déjà les ruines s'entassent les unes sur les autres: c'est comme un effondrement général de l'édifice social.

Notre industrie anéantie,
Notre commerce anéanti,
Notre agriculture anéantie,
La magistrature amoindrie,

Nos finances dilapidées dans d'ignobles tripotages, et engouties sans profit dans un immense gouffre, qui s'appelle aujourd'hui la dette publique, et qui demain peut s'appeler la banqueroute, « la hideuse banqueroute » comme disait Mirabeau.

Nos arsenaux vides!
Nos braves soldats sacrifiés dans une expédition d'aventures, dévorés par les fatigues et les fièvres, avant de tomber sous les balles tonkinoises.

Telles sont les plaies béantes par lesquelles la France voit s'épuiser goutte à goutte le meilleur de son sang, et tarir la source de sa vie.

Les peuples voisins la regardent mourir avec une joie haineuse dont ils s'appliquent par perfidie à contenir les transports, jusqu'au jour où les tintements du glas funèbre avertiront le monde que la Grande Nation n'est plus.

Mais la Grande Nation ne mourra pas!
Électeurs, nous la sauverons.

Tous au scrutin!
Plaçons à notre tête des hommes honorables, intelligents, respectueux de la liberté,

toujours prêts à mettre l'honneur national au-dessus des intérêts privés et résolu, coûte que coûte, à rendre à notre Patrie son ancienne prospérité et son ancienne splendeur.

DEUIL NATIONAL

La nouvelle de la mort de l'amiral Courbet a jeté la consternation à Paris et dans la France entière.

La perte que fait en lui la France est la plus cruelle de toutes celles que nous avons enregistrées jusqu'ici.

L'amiral Courbet était l'espoir du pays. On comptait sur lui pour les revanches futures, et aussi pour les batailles de l'avenir, en ce temps où la vieille haine nationale contre l'Angleterre se réveille, et où la guerre maritime est aussi possible dans un temps rapproché que la guerre continentale.

Il n'a pas connu la défaite. S'il a rencontré quelquefois des hésitations dans la victoire, il a toujours fini par les faire tomber. Voilà pourquoi les Anglais l'ont insulté. Ils avaient peur de lui, ils l'ont couvert d'outrages.

C'est pourquoi nous l'aimions et pourquoi personne en France ne prononçait sans orgueil et sans émotion le nom de notre amiral Courbet.

L'amiral Courbet n'est pas seulement une victime de la politique coloniale, une victime de cette funeste et dévorante expédition du Tonkin, c'est une victime de M. Jules Ferry.

Des fatigues incessantes et parfois surhumaines ont usé avant le temps les forces de l'amiral; il se sentait gravement atteint et, dans les derniers temps, demandait à remettre son commandement et à rentrer en France. A toutes demandes, le gouvernement opposait un refus formel. On lui disait: « Vous êtes nécessaire », et il se résignait.

Eh bien! — il faut tout dire — telle n'est pas la seule cause de la mort de Courbet.

Il a succombé surtout aux profondes amertumes dont il était abreuvé.

L'amiral Courbet, on peut le dire, est mort de la main du citoyen Jules Ferry:

« J'ai eu », dit le directeur de l'Événement, journal républicain très-moderé, le douloureux privilège de lire plus d'une des lettres intimes écrites par le brave amiral à des amis de France. On y sentait un amer dégoût et un insurmontable accablement.

« C'est avec un morne désespoir que, cloué à son poste de combat, ne pouvant ou n'osant ni vouloir ni agir, contraint de subordonner toutes ses opérations aux besoins de la stratégie parlementaire de M. Jules Ferry, paralysé et meurtri dans son commandement, l'amiral Courbet voyait dépérir cette belle flotte assujettie, à mille lieues de la patrie, à un service tour à tour expectant ou militant qui la minait et la détruisait pour toujours, épuisant ainsi les réserves reconstituées de la marine française au profit d'une politique coloniale sans colons et d'une série de guerres aussi aventureuses que stériles!

« Ah! combien elles seraient instructives aujourd'hui ces lettres particulières, personnelles de l'amiral Courbet! Quelle condamnation de l'imprévoyance, de l'ineptie, de l'autocratie insensé de M. Jules Ferry!

Bientôt, peut-être, l'histoire sera faite des ordres bizarres ou stupides devant lesquels il lui fallut s'incliner, lui, l'homme au coup d'œil sûr, qui savait ce que lui coûtait l'inaction et qu'on le laissât se morfondre, pendant de longs mois, dans cette terrible croisière de Formose, aussi meurtrière qu'inutile.

L'amiral avait fourni lui-même un plan simple, précis, qui eût terminé la guerre franco-chinoise en six semaines.

M. Ferry n'en voulut pas: il tenait à un « gage »: Formose.

Pendant toute la guerre de Chine, l'amiral Courbet, qui représentait le courage et l'intelligence, dut obéir aux ordres de l'avo-

cat Ferry: l'avocat faisait marcher l'amiral: il n'écoutait ni ses avis ni ses protestations; l'amiral se taisait, mais qui pourra dire jamais ce qu'il a souffert quand on lui ordonnait, par exemple, d'aller à Formose, et qu'il était forcé d'obéir sachant mener les « mathurios », qu'il aimait comme ses enfants, à une mort sans gloire et sans profit; n'ignorant pas que, de sa propre main, il détruisait sa flotte, et cela sur l'ordre d'un imbécile qui ne voulait rien entendre et rien comprendre.

Esclave du devoir, l'amiral a tout souffert en silence, mais il en est mort: l'avocat a tué le marin.

Sur son lit de mort, le marin a dû pardonner à l'avocat. L'amiral, en effet, était un chrétien sincère et un catholique pratiquant: on se souvient de l'offrande que, au nom de ses troupes comme au sien, il faisait après la bataille de Fou-Tchéou, parvenir au Sacré-Cœur. Il avait également une grande dévotion à la sainte Vierge, cette Etoile de la mer si chère aux marins.

Pour la France, le noble soldat restait une espérance. Dieu n'a pas voulu nous la laisser.

L'épreuve est cruelle.

Mort du général Manteuffel.

Une dépêche de Carlsbad annonce que le feld-maréchal de Manteuffel, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, vient de mourir dans cette ville.

On dit qu'il a succombé aux suites d'une apoplexie pulmonaire.

Le baron de Manteuffel était né le 24 février 1809. Dès l'âge de dix-sept ans, il entra dans la carrière militaire, et en 1838 reçut le grade d'officier. Promu colonel en 1854, il fut attaché en 1857 au ministère de la guerre et, l'année suivante, il fut appelé auprès du roi de Prusse comme adjudant général.

Après avoir ensuite occupé pendant quelque temps le poste de gouverneur général du Sleswig, le général Manteuffel dirigea, en

Fontevault! c'est aujourd'hui le triste pèlerinage où les amis du passé et les amis des arts vont contempler les ruines amoncelées, les débris des tombeaux détruits par les révolutions et la vieille église dont le chœur et les statues excitent encore l'admiration.

Une maison de détention a remplacé l'abbaye; les assassins et les voleurs vivent maintenant où vivaient les religieux. Un tel contraste saisit l'esprit et amène de tristes réflexions.

Entre Champigny et Fontevault, la forêt est sombre, triste et maigre. Les bois poussent difficilement dans les landes et sur les rochers. D'énormes épines rampent à terre. Les taillis sont impénétrables. C'est dans ces solitudes qu'autrefois erraient les hôtes de l'abbaye. Aujourd'hui le silence est complet. Rien ne vient plus troubler la paix des clairières et nulle voix ne se mêle à celle du vent dans les chênes ou dans les sapins.

A l'époque à laquelle est placé notre récit, il n'y avait pas autant de percées dans la forêt qu'il y en a de nos jours. Une seule route la traversait, allant de Saumur à Fontevault. A droite et à gauche il fallait suivre des sentiers tracés par les charrettes, et se perdre dans de véritables gorges qui souvent se terminaient en impasses.

A certaines époques, cependant, il y avait des ouvriers assez nombreux dans la forêt pour abattre et pour lier les bois. L'été, quelques voyageurs

se hasardaient aussi au travers des sentiers pour admirer le paysage ou pour rêver à leur aise sous les futaies et les taillis.

C'est cette circonstance, sans doute, qui avait inspiré à un homme assez mal famé, la pensée d'établir au carrefour formé par deux sentiers et assez loin de la grande route, un petit cabaret, orné d'une branche de houx pour attirer la clientèle, et qui avait pris le nom pompeux de restaurant des Quatre-Chemins.

C'est là que se tenait M. Jules, qu'on connaissait peu sous son vrai nom. Mais Jules n'était pas souvent à la maison. Il faisait de longues absences. Alors sa femme le remplaçait et servait les forestiers ou les rares voyageurs.

Jamais couple ne fut plus différent. Autant Jules était vigoureux, autant sa femme était débile; autant Jules était colère et hypocrite, autant la pauvre Louise était douce et naïve; autant l'aubergiste était coquin, autant sa femme était honnête!

Aussi fallait-il voir comme Jules battait sa femme lorsqu'il était ivre, ce qui lui arrivait deux ou trois fois par semaine! Louise en était venue à bénir le temps où son mari s'absentait.

Jules était très-redouté dans tout le pays. On le croyait capable de mettre le feu aux fermes et d'empoisonner les bestiaux. Le misérable spéculait sur cette terreur publique et effrayait, par ses

menaces, tous ceux qui ne venaient pas, de temps à autre, s'asseoir au cabaret et vider une bouteille avec lui. « C'est un moyen tout trouvé », disait-il à sa femme, de s'assurer en tout temps une clientèle ».

L'hiver, Jules braconait et vendait son gibier aux conducteurs d'omnibus et aux rouliers qui allaient à Saumur. On prétendait qu'il faisait ainsi de sérieux profits; mais les gendarmes n'avaient jamais pu le saisir en flagrant délit.

L'aubergiste, en effet, était un très-adroit secrétaire. S'il était cruel avec sa femme et dur envers les gens du pays qui osaient lui tenir tête, en revanche il était d'une souplesse accomplie avec les agents de l'autorité.

— Il ne faut jamais, disait-il sans cesse, se mettre mal avec la justice!

On voit qu'il professait absolument la même théorie que l'ex-notaire d'Orléans, maître Antoine, avec lequel, du reste, il était lié très-étroitement.

Le cabaret était adossé à la forêt même, avec façade sur la clairière formée par l'intersection des sentiers.

En passant par la fenêtre du nord, on se trouvait dans les bois taillis et dans les buissons. On prétendait que Jules avait fait construire ainsi sa maison tout exprès pour prévenir de désagréables surprises. En face, de l'autre côté du carrefour, de hautes fougères et des rochers superposés

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME DU MARCHÉ-NOIR

Pan M. Cn. SAINT-MARTIN.

IX

LE BANDITISME MODERNE

Sur la rive gauche de la Loire et de la Vienne s'étend la longue et belle forêt de Fontevault.

Les bois commencent à paraître à deux lieues de Saumur au-delà de Champigny, célèbre par son vin rouge, et couvrent toutes les hauteurs jusqu'à Seuilley et La Roche-Clernault.

Cette forêt est célèbre par ses sites pittoresques, et par les souvenirs historiques qui s'attachent à son nom.

Fontevault! c'est la vieille abbaye où tant de rois et de reines vinrent chercher le recueillement, une mort tranquille et un tombeau à l'abri des outrages.

Fontevault! c'est le saint asile où tant de célèbres abbes ont guidé leurs cours dans les voies de la perfection chrétienne.

1866, les opérations de l'armée prussienne du Mein contre les Etats allemands du Sud. Ce fut lui qui exigea de la ville de Francfort une contribution de guerre de soixante millions de francs.

La guerre terminée, le baron de Manteuffel fut chargé d'une mission diplomatique à Saint-Petersbourg et, en 1870, dès l'ouverture des hostilités entre la France et l'Allemagne, il commandait le premier corps d'armée qui rallia le prince Frédéric-Charles devant Metz. Après la capitulation de cette place, il fut nommé commandant en chef de la première armée allemande qui, composée de trois corps, était chargée de combattre l'armée française du Nord.

Après s'être emparé de Laon, d'Amiens et de Rouen, le général entra le 9 décembre 1870 à Dieppe. Ensuite, rappelé vers le Nord par les mouvements du général Faidherbe, il l'attaqua à Pont-Noyelles et à Bapaume, mais avec un succès bien contesté.

Le 13 janvier 1874, le général Manteuffel prenait le commandement en chef des troupes allemandes du sud, qui devaient arrêter le mouvement du général Bourbaki. La tentative de suicide de ce général et la désorganisation qui en fut la suite facilitèrent la tâche du commandant allemand.

Après la signature des préliminaires de paix, le général Manteuffel fut nommé commandant en chef de l'armée d'occupation, et résida d'abord à Compiègne et puis à Nancy.

Promu au grade de feld-maréchal en 1873, le baron de Manteuffel fut chargé, en 1879, d'une mission diplomatique auprès du Czar, et, au mois d'avril 1880, il fut nommé gouverneur général de l'Alsace-Lorraine, poste qu'il occupait encore au moment de sa mort. Il y a dix jours il avait quitté l'Alsace pour faire à Carlsbad sa cure habituelle.

## Chronique générale.

Ainsi que nous l'avons annoncé, ordre a été expédié au Bayard de ramener immédiatement, avec tout l'état-major et l'équipage, le corps de l'amiral Courbet.

Il lui sera rendu les honneurs exceptionnels qui furent décidés en 1856 pour l'amiral Bruat, après la guerre de Crimée.

Voici quelques détails sur les derniers jours de l'amiral Courbet.

C'est le 11 juin, à dix heures et demie du soir, qu'est mort l'amiral Courbet, dont la santé était assez mauvaise depuis quelques mois. L'amiral est mort d'une attaque bilieuse qui s'était compliquée d'un accès de fièvre algide.

Dans son dernier rapport sur les Iles Pescadores, l'amiral signalait les nombreux cas dont les troupes en garnison à Makung étaient victimes, sans dire qu'il était lui-même atteint.

Lors du départ de l'amiral Baux, il avait eu une crise des plus violentes, et les méde-

offraient aussi d'excellentes retraites. Le cabaret formait pignon, et dans le pignon, au premier étage, Jules avait disposé une petite chambre mansardée, assez propre, pour faire coucher les voyageurs. On y montait par un escalier très-étroit, disposé au fond de la cuisine. Jules avait poussé la délicatesse jusqu'à faire griller la fenêtre !

— C'est, disait-il, pour que les voyageurs n'aient pas peur la nuit !

Le rez-de-chaussée était divisé en deux pièces ; la cuisine, où couchaient Jules et sa femme, et le salon, ainsi nommé parce qu'on y servait les consommateurs.

Il était très-rare que la chambre du premier étage fût occupée.

Elle l'était pourtant, et depuis plusieurs mois, le 25 août 18\*\*.

Deux femmes l'occupaient.

Louise, la femme de l'aubergiste, et Françoise de la Roche-Yon qu'on appelait encore Françoise Jacobs.

Françoise était assise près de la fenêtre et laissait sa pensée errer au-dessus des taillis avec les derniers rayons du soleil couchant qui donnaient aux arbres des teintes merveilleuses.

La jeune fille avait bien souffert de sa solitude depuis le 5 mai. Aussi son visage avait-il pâli et maigri, et sa taille s'était-elle encore amincie. Sa beauté n'avait cependant rien perdu et semblait,

au contraire, s'être rehaussée d'un nouveau charme de distinction.

Elle portait encore les vêtements qu'elle avait le soir du crime, mais ses cheveux tressés retombaient en longues nattes sur sa robe.

Elle ressemblait ainsi à ces châtelaines du moyen-âge qu'on représente assises à la fenêtre et lisant leur missel en attendant le retour du croisé, leur époux.

Sur ses genoux, était un livre entr'ouvert.

Près d'elle, une petite table ronde, un ouvrage de femme et un petit revolver de poche, tout armé.

M<sup>me</sup> Jules se tenait près de la cheminée, tricotant un bas.

Un gros chat, faisant entendre un ronflement mélancolique, allait de l'un à l'autre, se frottant aux chaises ou jouant avec les rubans qui attachaient les cheveux de la jeune fille.

(A suivre.) CH. SAINT-MARTIN.

**VICTOR HUGO. — Œuvres complètes**, édition définitive Hetzel-Quantin ne varietur, comprenant 46 volumes in-8°. Prix : 345 fr., payables 15 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

## LES OBSÈQUES DE L'AMIRAL COURBET.

Le gouvernement a l'intention de faire célébrer aux frais de l'Etat les obsèques de l'amiral Courbet, mais il ne fera connaître sa résolution que lorsqu'il saura si, par une des clauses de son testament, l'amiral n'a pas désigné d'en trois spécial dans lequel il n'ait désiré être inhumé.

## LA VILLE NATALE DE L'AMIRAL COURBET.

La mort de l'amiral Courbet, qui a produit une profonde émotion par toute la France, a particulièrement frappé la ville d'Abbeville, dont le brave amiral était originaire.

La cité picarde offre un aspect morne et désolant.

A la lance du grand drapeau qui surmonte le portail de la mairie flotte un long crêpe noir.

Les drapeaux qui ornent la grande salle de l'Hôtel-de-Ville sont également voilés de crêpes.

Les trois journaux de la localité ont paru encadrés de deuil.

Le Conseil municipal s'est réuni d'urgence, et, après une allocution émue de M. François, maire, qui a fait de l'illustre marin un éloquent éloge, a exprimé la profonde douleur qu'il ressentait de la mort de Courbet.

Le Conseil a décidé ensuite qu'une plaque commémorative serait placée sur la maison où est né Courbet ; qu'une place de la ville prendrait le nom de *Place de l'Amiral Courbet*, et que sur cette place serait érigée une statue du glorieux marin.

## LE CONTRE-AMIRAL LESPÈS.

Le contre-amiral Lespès, qui prend le commandement de l'escadre des mers de Chine, est un des plus jeunes de son grade. Entré au service en 1844, — avant le vice-

amiral, — il est commandeur de la Légion d'Honneur.

C'est après le rappel de M. Harmand, commissaire civil, et au moment de l'envoi au Tonkin du général Millot, que le contre-amiral Lespès fut nommé lieutenant du vice-amiral Courbet.

Il était à ce moment chef d'état-major général du ministre de la marine.

## LE SUCCESSION DE L'AMIRAL COURBET.

Deux noms sont mis en avant pour la succession de l'amiral Courbet au commandement de l'escadre d'Extrême-Orient. Ce sont ceux de l'amiral Dupetit-Thouars et de l'amiral Charles Duperré.

Le gouvernement semble incliner à choisir ce dernier.

## PEL ET FERRY.

Pel était accusé d'avoir empoisonné deux personnes ;

Pel n'avait contre lui que des présomptions ;

Pel a été condamné à mort.

Jules Ferry est convaincu d'avoir assassiné l'amiral Courbet et des milliers de soldats français ;

Jules Ferry a contre lui non pas de simples présomptions, mais des preuves palpables ;

Jules Ferry n'a pas même été mis en accusation.

Dans ces conditions, Pel ne peut-être exécuté.

La grâce de Pel s'impose.

Nous avons des législateurs facétieux. On a distribué la nouvelle rédaction de la commission chargée de la proposition sur la médaille commémorative du Tonkin. Lisez cet article :

« En cas de décès du soldat ou du marin, la médaille sera remise sur leur demande aux parents.

» Ces parents n'auront pas droit au port de la médaille. »

M. de La Palisse est dépassé.

**LE CHOLÉRA.** — M. Pierre Legrand, ministre du commerce, a adressé aux préfets des départements pyrénéens des instructions relatives aux mesures prophylactiques à prendre contre l'épidémie cholérique qui sévit en Espagne.

**UN FIL A COUPER.** — On sait que M. Cochery avait fait installer — aux frais des contribuables — un fil spécial reliant à Paris la villa de Joucharupt et même la propriété voisine de M. Charles Ferry.

L'Intrus demandait sous quel prétexte ce fil spécial a été maintenu à la disposition des frères Ferry.

Aussitôt que le cabinet conservateur sera définitivement constitué à Londres, lord Lyons demandera à être remplacé à l'ambassade de Paris.

## ÉTRANGER

**ALLEMAGNE.** — Par la mort du prince Frédéric-Charles et du baron de Manteuffel, le nombre des feld-maréchaux prussiens est réduit à trois, qui sont le prince impérial, le prince de Galles et le comte de Moltke. Il est question, dans les cercles militaires, de la candidature du prince de Bismark au maréchalat ; on y est convaincu que l'empereur Guillaume n'hésitera plus maintenant à élever son chancelier à cette dignité, la mort pouvant surprendre le vieux monarque avant qu'il ait accordé à son ministre cette suprême faveur.

**TUNIS.** — D'après une dépêche adressée à la Lanterne, Taieb-Bey, frère du Bey de Tunis, aurait été pris de crampes et de vomissements. Des bruits malveillants circulent sur l'origine de sa maladie.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 juin.  
Si l'on cherche des indications du côté du marché anglais on trouve les Consolidés anglais im-

mables à 99 9/16 depuis trois jours. Cette cote peut être qu'un heureux présage.

Les rentes françaises ont une excellente tenue, le 3 0/0 est à 81.60, contre coupon détaché à 110.25.

L'action du Crédit Foncier se rapproche de 1.170. En achetant maintenant on bénéficiera du coupon à détacher en juillet qui sera promptement réglé.

L'Obligation Foncière Nouvelle 1885 est demandée à 440 fr. nous avons prévu ce cours. Il est naturel que ce titre monte puisque le 5 juillet aura lieu le premier tirage avec un lot de 100,000 fr.

La Commune 1880 est également recherchée. La Société Générale est ferme à 465.

L'Obligation Est-Algérien s'approche de 350. Le Rio-Tinto à 370 est un titre d'avenir et de portefeuille. Le cuivre est coté à Londres 4 1/2, au-dessus de 43, chaque hausse de 1/2 représente une augmentation de dividende de 1 par action.

La Banque d'Escompte de Paris se tient à 460. Nous la verrons bientôt à des cours plus en rapport avec la valeur intrinsèque du titre.

La Rente Italienne 5 0/0 est toujours très-tenue à 97.25. Ce prix comprend le coupon de 2.17 que l'acheteur touchera le 1<sup>er</sup> juillet.

Les Méridionaux Italiens sont à 720 fr. avec un coupon de 20 fr. à détacher dans quinze jours. La société des Méridionaux Italiens est pourvue d'un réseau admirablement distribué sans concurrence possible.

Les actions des Chemins de fer français sont bien tenues : l'Est à 787.50, le Midi à 1.190, le Nord à 1.672.50, l'Orléans à 1.347.50, l'Ouest à 830.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST.

L'ancien ministre de la guerre, le général Lewal, est de passage à Saumur et visite aujourd'hui l'Ecole de cavalerie.

Il est accompagné d'un officier supérieur du génie, le général de Croidephon.

Ils sont descendus hôtel Budan.

Les examens de volontariat d'un an en 1885 donneront lieu à des instructions spéciales qui seront arrêtées cette semaine par le ministre de la guerre.

L'état-major général a proposé de fixer la date des épreuves écrites avant le 1<sup>er</sup> septembre.

Les électeurs du canton sud de Saumur sont convoqués le dimanche 5 août pour élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Ambroise Gilbert, nommé secrétaire général de la préfecture du Gers.

## LE NOYÉ DE TURQUANT.

Le cadavre trouvé dans la Loire le 9 juin par le domestique de M. Cristal, maître de Turquant, était celui du sieur Dubuisson (Emile), âgé de 18 ans, garçon boucher chez M. Gaumont, à Tours.

On n'est pas encore fixé sur les causes de la mort. Cependant on continue à croire un suicide.

## LE SAUVETAGE DU TRICORNE

Le Comité consultatif de gendarmerie avait proposé de remplacer la tunique des gendarmes par un dolman, leur tricorne par un casque et leur baudrier par un simple corroie en cuir fauve. Le ministre de la guerre a refusé de modifier le costume traditionnel des gendarmes ; il a proposé et simplement rejeté le projet du Comité dont l'adoption eût entraîné une dépense considérable.

## UNIFICATION DES RETRAITES.

Le rapport de M. Carret, député de la Loire, sur la proposition de loi relative à l'unification des retraites des anciens militaires et soldats, a été déposé sur le bureau de la Chambre.

Ce rapport conclut à l'adoption du projet de M. Georges Roche et de ses collègues. Mais, pour que la loi soit votée avant la fin de la législature, il faut obtenir la déclaration d'urgence pour la discussion. Elle sera sans doute réclamée et votée aujourd'hui.

**THEATRE.** — M. Dupuis, du théâtre des Variétés, annonce qu'il donnera prochainement une représentation à Saumur.

**BAGNEUX.** — Hier soir, à la tombée de nuit, un grave accident est arrivé à Bagneux.

Sur la place de l'ancienne église, nommé Vanard, ouvrier chez M. Pilot, fils

cant de bijouterie à Saumur, cueillait du  
tilleul depuis quelques instants. En vou-  
lant saisir l'extrémité d'une branche garnie  
de fleurs, il perdit l'équilibre et tomba de  
plusieurs mètres sur la tête. Il put jeter un  
cri qui attira l'attention des voisins. Trans-  
porté aussitôt chez lui, il ne donna plus  
aucun signe de vie, et quand arriva le doc-  
teur Renou, de Saumur, qui avait été prévenu  
de l'accident, Vanard avait rendu le dernier  
soupir.  
Dans sa chute, le malheureux s'était brisé  
l'épine dorsale.  
Il laisse plusieurs enfants.

**CHACÉ.** — Hier, dans la journée, des  
voleurs se sont introduits dans l'église de  
Chacé, ont forcé le tronc où ils n'ont trouvé  
qu'une somme insignifiante.

Les malfaiteurs ont ensuite mis le feu  
aux rideaux qui ferment l'un des confes-  
sionnaires, la boisserie n'en a pas souffert.  
Ces misérables n'ont pas laissé d'autres  
traces de leur passage. On croit qu'ils ont  
été dérangés par quelque bruit qui leur  
aura fait craindre d'être pris en flagrant  
délit. Ils n'ont pas touché au tabernacle.

Même tentative de vol a été commise,  
nous dit-on, à l'église de Saint-Just-sur-  
Dive, dans le courant de la semaine der-  
nière.

On est porté à croire que ces tentatives  
criminelles sont dues à quelques-uns de  
ces voyageurs qui parcourent sans cesse  
les campagnes et sont l'effroi des fermes  
isolées.

Aujourd'hui, vers onze heures, un habi-  
tant de Chacé, monté dans une carriole, a  
amené à Saumur le voleur ou l'un des  
voleurs. On a découvert également une ca-  
chette où il déposait les produits de ses  
vois, qui tous dénotent qu'il s'adressait de  
préférence aux églises.

### Les Tramways Saumurois

#### DES RAILS

Après avoir exclu l'emploi de la vapeur  
pour la traction des tramways sur les routes  
carrossables et surtout sur les routes étroites,  
notre correspondant insiste sur un autre  
point tout aussi important à observer, au  
point de vue des accidents.

Encore une fois, toute la question est là.  
Circulons plus commodément et plus écono-  
miquement, nous et nos marchandises; rien  
de mieux; mais ne tuons personne.

Dans un temps où la vie des pires co-  
quins est cotée à si haut prix par la ten-  
dresse républicaine, n'est-il pas juste que le  
dieu Progrès, trop proche cousin assez sou-  
vent du dieu Argent, ait aussi un peu de  
pitié pour la vie des honnêtes gens?

Quant à la forme des rails, il est donc in-  
dispensable, — poursuit notre correspon-  
dant, — que les rails soient creux, comme  
ceux de Paris et de Nantes, afin que les  
voitures puissent passer facilement par des-  
sus.

En ville, le pavage doit affleurer des  
deux côtés le sommet du rail. Sur les routes  
il faut également que les deux côtés du rail  
soient bien appuyés et ne forment pas de saillie  
au-dessus du sol.

Au Mans, les rails ont la forme de ceux  
des chemins de fer ordinaires. Il en résulte  
une saillie dans l'entrevoie. Cette saillie n'est  
pas dangereuse pour une voiture qui tra-  
verse la voie perpendiculairement aux rails.  
Mais il n'en est pas de même quand la voi-  
ture marche parallèlement aux rails et qu'elle  
essaye de monter dessus. Il en résulte un  
choc plus ou moins violent, si on ne se met  
à pas. Souvent, pendant plusieurs mètres,  
la roue glisse et frotte sur le côté du rail, en  
y laissant sa peinture et disloquant sa voi-  
ture.

Cette saillie est des plus dangereuses. Elle  
a produit de nombreux accidents. (C'est notre  
correspondant qui souligne.) Des cochers  
chevaux sans conducteur se sont emportés  
et ont causé des accidents assez graves. On  
a vu même des essieux tordus ou brisés par  
le choc.

Il ne doit donc pas y avoir de saillie sur  
les voies des tramways partout où d'autres  
voies saumuroises l'accroissent (la berge)  
n'est pas assez large pour isoler la voie des  
tramways, il devient indispensable que par-  
tout les rails soient creux.

Je dis rail creux et non rail avec contre-

rail, comme cela se fait dans les gares de  
chemins de fer et dans les passages à niveau.  
Les inconvénients du contre-rail seraient  
bien autrement graves. Le contre-rail est du  
reste trop dispendieux, pour que les conces-  
sionnaires puissent y songer.

Il faut donc des rails creux proprement  
dits, beaucoup plus coûteux que les rails  
ordinaires, et qui demandent beaucoup plus  
d'entretien et de surveillance, mais, pour  
les gens d'expérience, l'emploi des rails  
creux, dans l'établissement d'un tramway,  
est encore plus important que l'emploi des  
chevaux (à l'exclusion de la vapeur) pour  
éviter les accidents.

Si vous laissez établir des rails ordi-  
naires, vous ne pourrez plus vous en débar-  
rasser à cause de l'énorme dépense qu'en-  
traînerait leur changement, tandis qu'il sera  
beaucoup plus facile de supprimer les loco-  
motives quand il y aura eu des accidents et  
que la Compagnie aura payé de fortes in-  
demnités, bien entendu avec l'argent des  
actionnaires.

En résumé, je suis pour l'établissement  
des tramways tant qu'on pourra, mais, dans  
le cas dont vous me parlez, avec des che-  
vaux et surtout des rails creux.

Les promoteurs du tramway alignent sur  
le papier des chiffres alléchants. Rien de  
mieux. Chacun plaide pour son saint. Mais  
ce point de vue n'est pas tout. Il y en a un  
autre et le voilà.

Nous ne devons pas perdre de vue, nous  
Saumurois, qu'il y a quelques années, le  
Conseil municipal a refusé à M. Galland,  
l'heureux promoteur de la ligne de Poitiers-  
Saumur, la traversée de la ville aux loco-  
motives. Il y aurait un comble d'inconséquence  
si, aujourd'hui, des tramways à vapeur tra-  
versaient notre ville de part en part.

A quoi bon les millions dépensés au Ja-  
gueneau pour le raccord des deux gares?

Serait-il possible, à quelques années de  
distance, de se déjuger plus cavalièrement  
sur le dos des contribuables?  
Agréez, etc.

#### UN AMI DU PROGRÈS RATIONNEL.

#### CHOLET.

Les obsèques de M. Meignen. — Lundi ont  
eu lieu les obsèques de M. Meignen, prési-  
dent du tribunal civil, dont nous avons an-  
noncé la mort.

L'affluence était considérable, M. Meignen  
ayant su se concilier, à Cholet, toutes les  
sympathies.

#### NANTES.

La mort de l'amiral Courbet. — Le conseil  
municipal, au début de la séance du 16  
juin, a approuvé à l'unanimité la proposi-  
tion du maire d'adresser une lettre de condo-  
léance à la famille de l'amiral Courbet.

Tentative d'assassinat. — La rue Félibien à  
Nantes a été mise en émoi mardi par un  
événement tragique.

Le nommé Pierre Leroux, âgé de 49 ans,  
carrier, né à Carquefou, demeurant rue des  
Olivettes, se présente avant-hier matin, vers  
neuf heures, dans l'atelier de chaisier de  
M. Delaroux, et tirant un revolver dont il  
s'était muni, visa la femme Paty, qu'il a eue  
à son service.

Heureusement, le coup ne partit pas.  
Leroux, saisissant alors son arme par le  
canon, frappa à coups redoublés la femme  
Paty avec la crosse.

La dame Delaroux, étant venue au se-  
cours de son ouvrière, fut elle-même at-  
teinte de plusieurs coups.

M. Delaroux et ses ouvriers accourent et  
s'efforcent d'arrêter l'assassin, mais Leroux  
décharge sur eux son revolver; la balle  
brise un carreau, mais personne n'est blessé.  
L'épouvante est générale dans l'atelier. Le-  
roux gagne le jardin et cherche à prendre  
la fuite. Poursuivi par les ouvriers de M.  
Delaroux et les voisins, il se sauve dans le  
passage Guibal, où il s'arrête adossé à un  
mur et tenant son revolver à la main.

A ce moment, les agents de police, qu'un  
des ouvriers a été prévenir, arrivent; l'un  
d'eux crie à Leroux de jeter son arme: le  
meurtrier obéit, et les agents le conduisent  
au bureau de police. Un morceau de bois,  
lancé par un chaisier, lui fait une forte  
blessure à la tête; son visage est inondé de  
sang. Après avoir subi un premier interro-  
gatoire, il a été écroué à la Maison d'arrêt.

La femme Paty a été transportée à l'Hôtel-  
Dieu. Ses blessures ne mettent pas ses jours  
en danger. (Espérance du Peuple.)

#### LOCHES.

Les processions du matin et du soir, pour  
les paroisses séparées, se sont accomplies  
dimanche dans le plus grand ordre, avec une  
affluence considérable de fidèles.

Les rues étaient parfaitement décorées,  
surtout celles de la Voie-Neuve et Sainte-  
Marie transformées en gracieux berceaux de  
verdure et de fleurs.

Trois jolis reposoirs avaient été élevés sur  
le parcours dans les rues Picois, Gesgon et  
sur le mail Droulin.

La Petite France annonce que le Président  
de la République est grand-père une se-  
conde fois.

M<sup>me</sup> Wilson est heureusement accouchée  
d'une fille qui a reçu le prénom de Jeanne.

On sait que la première-née s'appelle  
Marguerite.

#### LES ORAGES

Dimanche dernier, un orage s'est élevé  
sur le canton de Lussac (Vienne). La grêle,  
comme huit jours auparavant, aurait causé  
des dégâts importants dans certaines com-  
munes de ce canton. Les grêlons étaient  
gros comme des noix.

Avant-hier, un orage s'est déclaré au-des-  
sus de Tours, de deux à trois heures. Plus-  
ieurs coups de tonnerre assez violents ont  
retenti.

Au village de Migné (Indre-et-Loire), la  
foudre est tombée sur une écurie, dans la-  
quelle se trouvaient un mulet, une vache et  
un veau.

Le premier de ces animaux a été fou-  
droyé, les deux autres séparés du mulet par  
une cloison n'ont point eu de mal.

La foudre a communiqué le feu à la toi-  
ture de l'écurie et l'a toute brûlée.

L'ORAGE DES 7 ET 8 JUIN. — Cet orage est  
un des plus violents dont le département de  
la Mayenne ait souvenance.

Dans certaines communes, les récoltes  
sont littéralement fauchées par la grêle. A  
Bierné seulement, divers fermiers ont  
éprouvé des dommages qu'on n'évalue pas à  
moins de 25,000 fr.

Malheureusement, il n'y a pas eu que des  
dégâts matériels à déplorer. Dimanche, 7  
juin, le sieur Gilbert, âgé de 20 ans, de la  
Chochonnière, revenait, vers onze heures du  
soir, de conduire, en carriole, à la gare de  
Châteaugontier, son frère, qui est militaire.  
Près de Laigné, un violent coup de tonnerre  
fut cause que le cheval fit un écart brusque,  
et les roues de la carriole passèrent sur le  
corps de Gilbert, lui faisant des fractures  
graves.

#### FAUX BILLETS DE BANQUE

On vient de découvrir à la Banque de  
France un nouveau moyen très-ingénieux,  
employé par les faussaires pour fabriquer  
de faux billets de Banque.

Au lieu de créer des billets entiers par  
des procédés d'imitation, ils enlèvent pa-  
tiemment à une série de billets un morceau  
différent, jusqu'à ce qu'ils en aient assez  
pour reconstruire un billet tout entier, en  
appliquant les morceaux sur un fond extra-  
léger.

De cette façon, ils obtiennent un billet  
irréprochable, comme couleurs et dessins, et  
qui est plutôt altéré que falsifié.

Quant aux billets entamés, certaines dé-  
chirures ou traces de brûlures dissimulent  
l'opération de l'emporte-pièce et laissent  
croire à un accident qui, généralement, ne  
compromet pas la valeur du titre.

Un rapport a été dressé par la direction  
de la Banque de France au ministre des fi-  
nances, relativement à cette fabrication de  
faux billets.

#### Faits divers.

Dans une récente séance du conseil mu-  
nicipal de Yannes, deux conseillers républi-  
cains en sont venus aux mains, et se sont  
littéralement labouré le corps et la figure de  
coups de pied et de coups de poing, sans  
qu'aucun de leurs collègues intervienne pour  
faire cesser la lutte.

Les deux adversaires, après s'être roulés  
sur le sol et avoir mis leurs vêtements en  
lambeaux, sont rentrés chez eux dans le plus  
piteux état.

Tous deux, aujourd'hui, sont alités.

\* \*

Alençon (Orne) est sous le coup d'une pé-  
nible émotion: trois chasseurs du 41<sup>e</sup> se  
sont noyés dimanche dans la Sarthe.

« Vers deux heures, dit l'Avenir de l'Orne,  
cinq chasseurs se dirigeaient vers Courteille  
où, après avoir fait une collation, ils eurent  
l'idée d'aller se promener en bateau, et,  
bientôt après, trois d'entre eux voulurent se  
baigner. Il n'y avait pas plus d'une demi-  
heure qu'ils s'étaient levés de table. Dans  
cette intention, ils se dirigèrent vers le mou-  
lin du Chevain et débarquèrent à côté du  
déversoir.

« A peine dans l'eau, ils disparaissaient,  
bien qu'ils fussent bons nageurs. Impossi-  
ble aux deux qui restaient sur la rive de leur  
porter secours: ils ne savaient pas nager  
et ils eussent infailliblement subi le triste  
sort de leurs camarades.

« Ils s'empressèrent d'appeler au se-  
cours: M<sup>me</sup> Launay, la meunière, et plu-  
sieurs personnes accourent. On s'empressa  
de faire des recherches; mais ce ne fut qu'au  
bout d'une demi-heure que ces trois mal-  
heureux étaient ramenés sur la prairie.

« Des secours leur furent prodigués. Le  
capitaine adjudant-major et le médecin  
aide-major, qui avaient été immédiatement  
prévenus, s'étaient rendus au Chevain.  
Tous les secours de l'art restèrent impuis-  
sants: l'asphyxie était complète.

« Le soir, deux fourgons ramenaient à  
l'hospice d'Alençon trois cadavres.

« On nous dit que ces trois chasseurs  
sont les nommés: Hébert, de Sainte-Hono-  
rine-la-Guillaume; Pichard et Beton. L'un  
des environs de Nonant et l'autre du Mans.

« Quelle triste nouvelle pour les parents,  
qui attendaient leurs enfants dans quelques  
mois! »

L'ÉPICERIE CENTRALE vend les eaux  
de Saint-Galmier, la source Noël, 25 c. la  
bouteille; — la source Badoit, 30 c. —  
Grand choix de Sirops garantis pur sucre,  
2 fr. 25 le litre et 4 fr. 25 le 1/2 litre. —  
Glace à rafraîchir, 10 c. le 1/2 kil. —  
Livraison à domicile.

Gènes (Italie), 3 avril 1884.  
Ayant essayé le FER BRAVAIS, j'ai pu me con-  
vaincre que c'est le remède souverain dans la cure  
de l'anémie, de la chlorose, etc., etc. Je viens vous  
prier par la présente de m'adresser six flacons de  
FER BRAVAIS. Vous remerciant, je suis, Monsieur,  
etc. A. Pardi.

Dans toutes les pharmacies. Exiger la signature  
R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Hippocrate, dans ses aphorismes, nous  
dit: « La bile, trop abondamment sécrétée, ou  
mal élaborée, devient une source féconde de mala-  
dies. » Ce que disait le père de la médecine, a été  
depuis lors confirmé tous les jours. Aussi ne sau-  
rait-on trop recommander aux personnes qui ont,  
comme on dit, la bile en mouvement, de faire  
usage des Pilules Suisses, le seul dépuratif qui ait  
réuni autant de preuves de guérison. « Le 20 jan-  
vier 1885. — Je souffrais de l'estomac, de points  
de côté, de douleurs dans le bas-ventre; je n'avais  
plus d'appétit, la digestion se faisait mal; depuis que  
j'ai pris une boîte de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50,  
je ne souffre plus. Ma bile était aussi très-souffran-  
te, elle avait aussi des points de côté, elle ne man-  
geait plus, toujours fatiguée, depuis qu'elle a pris  
de vos Pilules Suisses, tout est disparu. J'en suis  
donc très-satisfait et je vous autorise à publier ma  
lettre. LANDRAGIN, »  
« A Justine, par Wassigny (Ardennes). »  
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Gram-  
mont, à Paris.

#### TRÈS-RECOMMANDÉ.

Depuis le 17 juin, le Figaro publie un  
roman de M. HECTOR MALOT:

#### Le Lieutenant Bonnet.

C'est une étude à la fois touchante et pro-  
fonde de la vie militaire, de ses grandeurs  
et de ses misères. — Grand succès pour  
Hector Malot et pour le Figaro.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux,  
des hôpitaux de Paris  
« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »  
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,  
dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le  
docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers  
le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit  
le même jour les malades particuliers à l'Hôtel  
d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt  
à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consulta-  
tions à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION, Qui aura lieu en l'étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, le dimanche 14 juin, à midi,

**UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 8, Occupée par M. GENNETÉ, boulanger Loyer, 800 fr. par long bail. Toutes facilités pour le paiement.

**A LOUER**

**Jolie MAISON Bourgeoise**

Entièrement restaurée à neuf Avec beau Jardin, cour et écurie Située rue des Boires, n° 25. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

**MAISON**

Située rue du Port-Gilgongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc. S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

**A LOUER ANCIENNE MAISON LAVOYE**

Rue Basse-Saint-Pierre. S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

**A VENDRE**

**Moteur à Gaz**

Système BENIER frères. Force deux chevaux vapeur. S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Benier.

**A CÉDER**

**MAGASIN D'ÉPICERIE**

Graines et Poterie. Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville. S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

**UN BON CAFÉ**

Pour cause de santé, Situé au centre de la ville de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**CHEVAL** bai cerise, se montant bien, demi-sang, 3 ans. Prix modéré.

S'adresser à M<sup>e</sup> GUYARD, notaire aux Rosiers-sur-Loire. (431)

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODÉRÉS.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7. Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs: par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner. Envoi d'échantillons sur demande.

**M. PERRAY**

Organiste Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession. S'adresser chez M<sup>me</sup> GUILLEMET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

**OFFRE** Afin de donner plus d'extension à une imprimerie ayant 85 ans d'existence et imprimant 2 journaux politiques, on offre à un typographe marié, muni de références de premier ordre: 1° une association; 2° la direction relative de l'imprimerie (le cédant se réservant exclusivement la rédaction des journaux). Ecrire à M. BRETAGNE, Agence Hivas, 8, place de la Bourse, Paris.

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des ouvrières et des apprenties, chez M<sup>lle</sup> BÉATRIX, rue du Marché-Noir, 23.

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser 15, rue de Bordeaux.

**ÉTABLISSEMENT THERMAL**

**VICHY**

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS BAINS DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Adresse: Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

**JOURNAL D'AFFICHES**

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries. Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie. ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Saumur, imp. P. GODET.

A partir du 29 Mars 1885, en cours de publication dans

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Avec illustrations de Paul DESTÈZE

**LES DERNIERS KÉRANDAL**

Par CHARLES MÉROUVEL

Le Premier Numéro de ce dramatique roman envoyé GRATUITEMENT à tout abonné à partir du 1<sup>er</sup> Avril et à toute personne qui en fera la demande, comprend: Les Amours de Victor Bonseine, par Frédéric Soulié; La Meun-Ferme, par Gustave Aimard; La Veille de Navarin, par Eugène Sue, et Les Bœufs, chanson de Pierre DUPONT, avec musique.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 Pages Chez tous les libraires.

**ABONNEMENTS:**

DÉPARTEMENTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. 25.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

**Le Crime de Brunoy**

SAUVÉE PAR LA MORT NOTA: Par huit abonnements faits, il en sera remis un neuvième gratuitement.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS. ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

**Fabrique de Chaudronnerie en tous genres**

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DE LA MAISON

**AUGUSTE BILLY**

Rue Nationale, 21, SAUMUR

Grande spécialité d'Articles de chauffage de tous modèles et de toutes provenances. Choix considérable de Cuisinières en fonte, sortant de meilleures Fonderies, vendues à des prix modérés, défiant toute concurrence.

Grand assortiment d'Articles en fer battu étamé et émaillé, de toute sorte. Articles en cuivre pour pâtisseries, confiseurs, distillateurs. Réparations à bref délai de tous articles en cuivre, tôle, ferblanc et zinc.

Seul possesseur du grand FOURNEAU avec CENDRIER-TRIEUR à l'usage des restaurateurs, maîtres d'hôtel et maisons bourgeoises.

Grande et seule fabrication de la POMPE de JARDIN en cuivre étamé et de tous accessoires s'y rattachant.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

**ATLAS NATIONAL DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE ATLAS NATIONAL**

**DES COMMUNES DE FRANCE**

VILLAGES, BOURGS, HAMEAUX, CHATEAUX, LIEUXDITS, etc.

Indiquant Population, Distance kilométrique, Foires, Marchés, Commerce, Productions, Curiosités, Bureaux de Poste, Télégraphe, toutes les stations.

Contenant 55 CARTES de statistique commerciale et industrielle ET LES PLANS EN 3 COULEURS DES GRANDES VILLES DE FRANCE (COLLECTION UNIQUE) Par de la BRUGÈRE

Membre de la Société de Géographie, Lauréat des Expositions universelles et des Sociétés savantes

25<sup>e</sup> LA LIVRAISON 1,000 lignes de texte et 1 plan colorié

IL PARAÎT 2 LIVRAISONS PAR SEMAINE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX

1<sup>re</sup> FR. 25 LA SÉRIE 5,000 lignes de texte et 5 cartes chromo

Adresser 25 cent. en timbres à M. FAYARD, 78, B<sup>e</sup> St-Michel, Paris, pour recevoir franco la 1<sup>re</sup> livraison avec

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 JUIN 1885.**

Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.
3 %	81 67	81 85	Est	187 50	786 25	Gaz parisien	595	595
3 % amortissable	83 70	83 60	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1250	Est	376 25	376
3 % (nouveau)	103 65	105 65	Midi	1190	1185	Midi	392	393
4 1/2 % (nouveau)	110 20	100 95	Nord	1072 50	1070	Nord	349 50	347 50
Obligations du Trésor	515	515	Orléans	1347 50	1345	Orléans	386	386
Banque de France	5206	5195	Ouest	850	850	Ouest	383 50	383 50
Société Générale	465	466 25	Compagnie parisienne du Gaz	1530	1527 50	Paris-Lyon-Méditerranée	388	381
Comptoir d'escompte	983	985	Canal de Suez	2146 25	2160	Paris-Bourbonnais	370	370
Crédit Lyonnais	537 50	535	C. gén. Transatlantique	492 50	490	Canal de Suez	570	570
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1365	1362 50						
Crédit mobilier	243 75	240						

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY			MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR			SAUMUR - BOURGUEIL			BOURGUEIL - SAUMUR		
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
5 heures	8 minutes	du matin	express-poste.														
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)														
9	13	matin	omnibus-mixte.														
1	25	soir															
3	32	soir	express.														
7	15	soir	omnibus.														
10	36	soir	(s'arrête à Angers.)														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
8 heures	20 minutes	du matin	direct-mixte.														
9	21	matin	omnibus.														
9	27	matin	express.														
12	48	soir	omnibus-mixte.														
4	44	soir															
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)														
10	24	soir	express-poste.														
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.